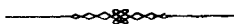


29 *Juillet*. — M. Vachon est réélu bâtonnier de l'Ordre des avocats. L'ancien Conseil est réélu.



On nous prie de publier la note suivante :

« Il se fonde à Lyon, sous le nom de « Société artistique et littéraire, » une société qui a pour but de grouper les jeunes artistes, littérateurs, peintres, musiciens, sculpteurs et architectes, de leur faciliter les moyens de se produire, soit par des représentations, soit par des expositions, et de les aider au besoin par des subventions.

« Cette société, conçue en dehors de tout esprit de parti politique ou religieux, est destinée à prendre un grand essor dans notre ville, où les débutants ont souvent beaucoup de peine à se produire.

« L'assemblée générale constitutive aura lieu le mercredi, 5 août, à huit heures du soir, dans le local de l'*Harmonie lyonnaise*, 20, rue Port-du-Temple.

« Ordre du jour : « Lecture des statuts et nomination du Conseil d'administration. »

Nous engageons vivement nos lecteurs à adhérer à cette société, et nous donnerons le compte rendu de la première assemblée.

Les communications, adhésions, demandes de renseignements ou de lettre d'entrée doivent être adressées au Secrétariat général, 12, quai de l'Hôpital.

